SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 10 FÉVRIER 2009 - 19 H 00

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la session;

1.2 Adoption de l'ordre du jour.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Adoption du procès-verbal de la session tenue en janvier 2009;

2.2 Suivi ;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er au 31 janvier 2009;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Adoption du règlement 459-2009 concernant les modalités de paiements des taxes municipales, compensations et toute autre somme due à la municipalité, abrogeant et remplaçant le règlement 459-2008, tel qu'amendé;

2.6 Fonds Municipal Vert;

2.7 Autorisation pour assister aux assises annuelles 2009 de l'U*nion des municipalités du Québec ;*

3. SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis – janvier 2009;

3.2 Embauche d'un inspecteur en bâtiment permanent;

3.3 Dérogation mineure – 537 chemin Rivière-du-Nord;

3.4 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire de la rue Des Patriotes – Protocole d'entente PE-2006-SWE-01;

3.5 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement tenue le 3 février 2009 relativement au règlement d'emprunt numéro 595 créant une réserve financière pour l'entretien et l'amélioration des réseaux d'aqueducs de la municipalité de Saint-Colomban;

3.6 Avis de motion décrétant un emprunt de 175 000 $ pour des travaux d'installation de groupes électrogènes, de télémétrie et de réfection de bâtiments pour les aqueducs Phelan, Larochelle et Bédard et annulation du règlement 586;

3.7 Octroi du contrat et autorisation de paiement relatif aux frais d'arpentage, de descriptions techniques et de séances GPS pour la création des sentiers multifonctionnels Larochelle – cœur des Cascades;

3.8 Octroi du contrat relatif au suivi piézométrique de la nappe d'eau souterraine;

3.9 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire du prolongement de la rue Grande-Allée – Protocole d'entente PE-2006-GRA-01;

4. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

4.1 Acceptation de la démission de monsieur Michel Raymond;

4.2 Entente de l'entretien des ponts Canuta et Mackenzie avec la ville de Mirabel ;

4.3 Contrat de déneigement – ajout de kilomètres ;

4.4 Autorisation au service des travaux publics à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'appel d'offres pour l'octroi du mandat de service d'ingénierie relativement aux travaux de réaménagement de l'intersection de la Montée de l'Église et chemin de la Rivière-du-Nord ;

4.5 Autorisation au service des travaux publics à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'appel d'offres pour l'octroi du mandat de service d'ingénierie relativement aux travaux de réhabilitation de chaussée sur la montée Brisebois ;

4.6 Offre de service - projet de réhabilitation de chaussée de la Côte St-Nicolas;

4.7 Autorisation au service des travaux publics à faire l'achat de sable tamisé d'hiver ;

4.8 Autorisation au service des travaux publics afin de procéder à divers appels d'offres concernant le fauchage, l'abat-**poussière**, le marquage de chaussée, la pierre, le traitement de fissures et le balayage ;

4.9 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – exercice financier 2008-2009 ;

4.10 Autorisation au directeur général de procéder au remplacement d'une enseigne à l'entrée de la municipalité ;

5. **SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE**

5.1 Achat d'un véhicule de service pour le service de sécurité incendie ;

5.2 Rejet des soumissions pour la fabrication d'un camion pompe citerne neuf 2009 et autorisation d'aller en soumission ;

6. **SERVICE SPORTS ET LOISIRS**

6.1 Nomination de monsieur Frédéric Broué à titre de substitut de monsieur Roland Charbonneau au Conseil d'administration de Les centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord;

6.2 Entente contractuelle pour le spectacle de la fête nationale 2009;

6.3 Demande d'assistance financière – Fête nationale du Québec 2009;

6.4 Autorisation à M. Frédéric Broué d'effectuer une demande de subvention auprès de Emploi été Canada – placement carrière été 2009;

7. **SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE**

7.1 Autorisation à la directrice de la bibliothèque et de la culture d'organiser le concours de sculptures sur neige et à décerner des prix ;

7.2 Autorisation à la directrice de la bibliothèque et de la culture à commanditer le projet route des arts;

7.3 Modification des heures d'ouverture de la bibliothèque ;

7.4 Autorisation à la directrice de la bibliothèque et de la culture à créer un poste de commis à la bibliothèque de 32h00 semaine ;

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions.

Toute personne qui désire poser une question devra :

a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire, en tant que président du conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9. CLÔTURE DE LA SESSION